

*Vous disposez de forêts ou de terres agricoles sur des zones Natura 2000 ?
Découvrez de quels soutiens financiers ou autres contreparties vous pouvez
bénéficier tout en préservant l'environnement.*



AU PROGRAMME

19 h 30 Les sites Natura 2000

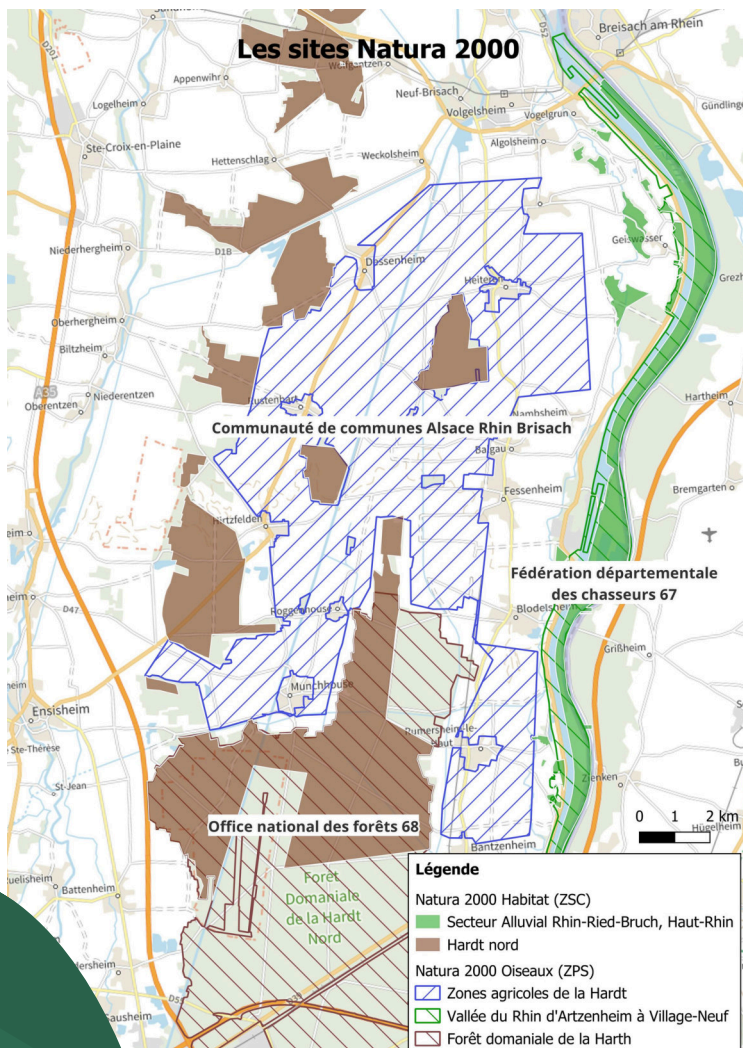
20 h 15 Contrats et chartes Natura 2000 : comment m'engager ?

21 h Questions/réponses



A la Maison de la nature du vieux canal - Ecluse 50, rue de Bâle - 68740 HIRTZFELDEN

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?



Créé en 1992, Natura 2000 est un réseau européen qui vise à protéger des espèces et des habitats menacés répertoriés dans deux directives européennes : la Directive Habitat, Faune, Flore et la Directive Oiseaux (spécifique aux oiseaux).

Ces directives permettent de distinguer 2 types de sites Natura 2000 :

- Les Zones de Protection Spéciales (ZPS), qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de relais à des oiseaux migrateurs ;
- Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), qui comprennent des milieux naturels, des plantes ou des espèces animales (autres que des oiseaux).

Les actions à mettre en œuvre pour protéger ces espèces et habitats sont ensuite décrites dans des documents d'objectifs (DOCOB) et déclinés au travers des contrats et chartes Natura 2000.